

Annexe Fonctionnement Année 2027

Participation à l'animation collective de la cité en 2026:

Cocher la ou les cases.

- ☐ Fête du sport
- ☐ Forum des associations
- ☐ Weekend du cœur - solidarité
- ☐ Téléthon
- ☐ Journées du patrimoine
- ☐ Autre(s) action(s) organisées par un collectif associatif - Précisez :

Effectifs* :

	Précédent exercice (N-1)	Exercice en cours (N)	Montant des cotisations
Adhérents Ploemeurois			
Adhérents non Ploemeurois			
Total			

	Précédent exercice (N-1)	Exercice en cours (N)	Montant des cotisations
Adhérents Ploemeurois de moins de 18 ans			
Adhérents <u>non</u> Ploemeurois de moins de 18 ans			
Total			

	Précédent exercice (N-1)	Exercice en cours (N)	Montant des cotisations
Membres actifs Ploemeurois			
Membres actifs non Ploemeurois			
Total			

Salariés / aidants :

Salariés	Type de contrat	Fonction	Temps de travail

Intervenants	Type de contrat	Fonction	Temps de travail

*Cases non remplies = zéro

Masse salariale globale annuelle

Aide financière globale sur les salaires.

Projet de recrutement

Cotisation :

Application d'un tarif famille

☐ oui

☐ non

Réduction de cotisation « jeunes »

☐ oui

☐ non

Tarifs spécifiques : chômeurs, étudiants, retraités.

☐ oui

☐ non

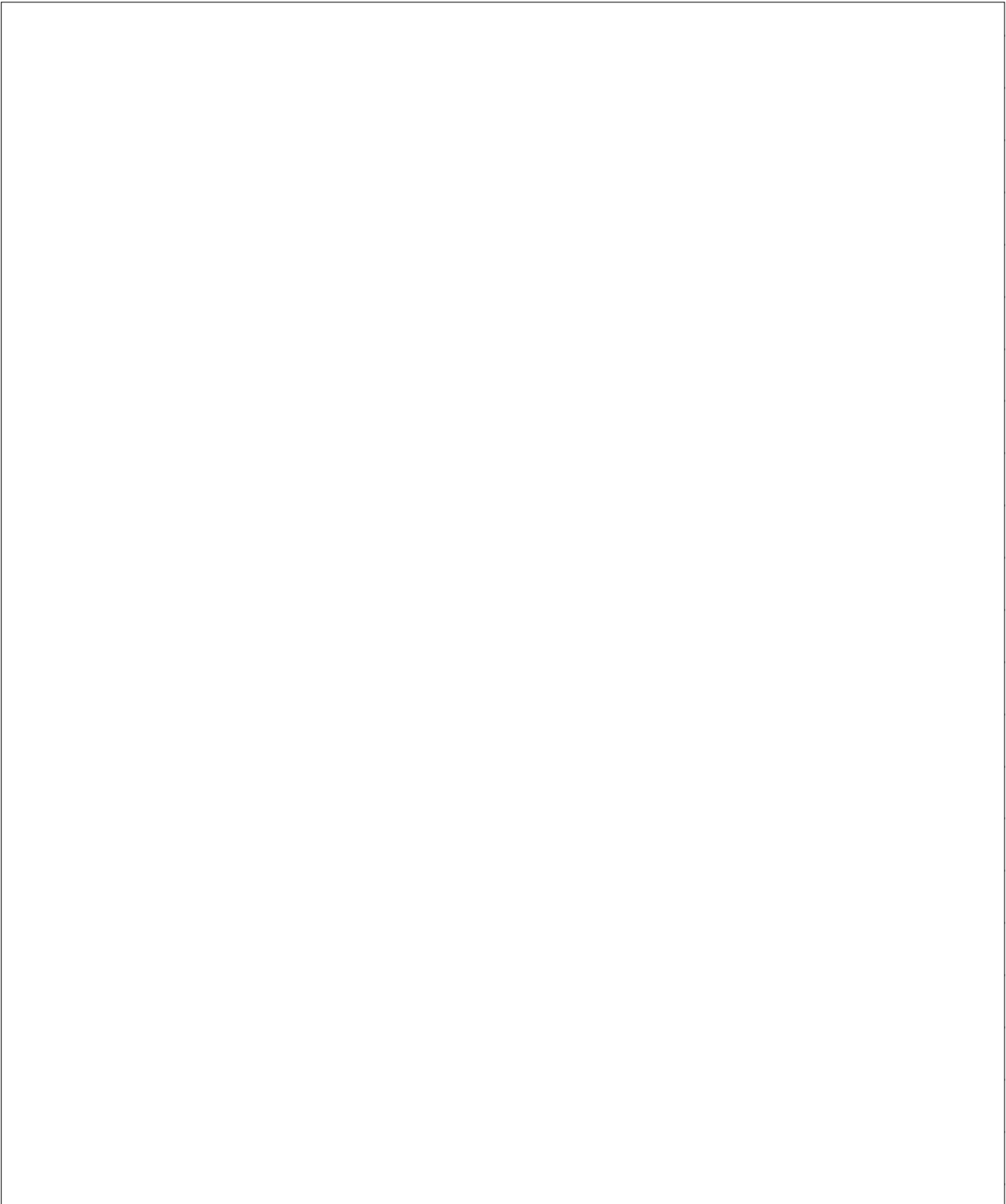
Bénéficiaires des actions :

Bénéficiaires	Hommes	Femmes	Ploemeurois	Non Ploemeurois
Enfants (< 12 ans)				
Jeunes (12-25 ans)				
Adultes (25-65 ans)				
Adultes (+ de 65 ans)				
Sous - total				
Total				

Activité(s) programmée(s) durant l'année 2027 :

Présentation détaillée des activités et des objectifs poursuivis :

Préciser l'impact attendu en termes d'action auprès du public local, de rayonnement à l'extérieur (département, région...) pour la commune.



Montant de la dernière subvention attribuée :

. €

Montant de la subvention demandée :

. €

Cette subvention est destinée :

- ☐ Au fonctionnement courant de l'association
- ☐ A la couverture d'un déficit antérieur

Fait à

le

Le Trésorier

(Nom et signature)

(Cachet de l'association)

Le Président

(Nom et signature)



Les dossiers de demandes de subventions doivent être intégralement remplis et signés du Président et du Trésorier de l'association.



Délai impératif de retour des dossiers complets : dimanche 11 octobre 2026